

Compte-Rendu Conseil municipal du 20 juin 2017

1 – Modification de l’acte constitutif de la régie de la cantine

La commune proposera aux parents qui utilisent les services de la restauration scolaire de l’école la Coustette un accès au service par l’intermédiaire d’un logiciel de réservation et de paiement en ligne. Dans cet objectif le conseil municipal a décidé, à l’unanimité, de modifier l’acte constitutif de la régie cantine en autorisant :

- Le paiement par carte bancaire, paiement en ligne, paiement TIPI
- L’ouverture d’un compte bancaire DFT

2 – Demande de fonds de concours communautaire « performance énergétique »

Monsieur le Maire expose au conseil qu’il est nécessaire d’améliorer la performance thermique de la salle polyvalente et du pôle associatif. Ces travaux permettraient une baisse prévisionnelle de 33% de la consommation d’énergie. La Communauté d’Agglomération du Puy en Velay a lancé un appel à projets dans le cadre du programme d’action TEP-CV (Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte) afin de soutenir les communes dans la réalisation de travaux de rénovation visant la performance énergétique des bâtiments publics, sous la forme d’un fonds de concours communautaire.

Le coût global de ce projet est estimé à 263 900.00 € HT.

Après avoir en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- adopte le plan de financement proposé ci-dessous :

EMPLOIS		RESSOURCES	
Isolation Toiture terrasse	114 700,00 €	Fonds de concours communautaire	100 000,00 €
Toiture végétalisée	66 000,00 €	Fonds Propres	163 900,00 €
Remplacement menuiseries	83 200,00 €		-
TOTAL HT	263 900,00 €	TOTAL HT	263 900,00 €

- sollicite le fonds de concours communautaire de la Communauté d’Agglomération du Puy en Velay dans le cadre du programme d’action TEP-CV
- autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents correspondants

3 – Décision modificative n°01 du budget communal

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d’approuver la décision modificative relative au budget général de l’exercice 2017 afin de solder l’opération relative à la construction de l’école.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil à l’unanimité des membres présents vote la décision modificative n°1 et autorise ce dernier à signer tous les documents s’y rapportant.

4 – Subvention exceptionnelle à l’Association Melting Potes

Le Réseau Européen des sites, composé de neuf membres dont la commune d’Aiguilhe, poursuit plusieurs objectifs dont :

- L’obtention de la mention itinéraire culturel du Conseil de l’Europe,
- Une animation culturelle entre ses membres et une mutualisation de la promotion de la mise en valeur touristique de nos sites,

– Le développement de chemins de randonnée à travers l'Europe sous le vocable de « Chemin de Saint-Michel ».

Afin d'atteindre ces objectifs, une première idée d'échange culturel a émergé autour des thématiques de la musique et le chant choral, de la peinture ou la photographie et des produits locaux.

Cette action conduite entre trois ou quatre territoires européens autour du fil conducteur des sites de Saint-Michel ferait l'objet d'un projet de financement LEADER (jusqu'à 80 %) moyennant une contrepartie financière publique de 20 % du financement européen. Ces contreparties publiques seraient apportées par chacun des territoires participant au programme. Le programme se déroulerait sur une période de 4 années.

Préalablement à ce projet, une phase expérimentale a été entreprise avec le groupe Melting Potes qui, le week-end de l'ascension, s'est produit à Turin et à la Sacra di San Michele. Le coût prévisionnel du déplacement s'établissait à 13291 € dont 9000 € de frais de déplacement et hébergement, 3000 € de salaires, 1400 € de livrables. Le fonds LEADER pourrait intervenir à hauteur de 5600 € sous réserve de l'obtention de 1400 € de financement public.

L'association a obtenu 500 € de la ville du Puy en Velay. Ils sollicitent à la commune une subvention exceptionnelle de 900 €. Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide d'allouer une subvention exceptionnelle de 900 € en contrepartie d'un concert gratuit sur Aiguilhe et de nous livrer un nombre à déterminer de supports numériques de l'enregistrement de leur concert à la Sacra di San Michele, et de plaquettes de leur carnet de voyage.

Prochain conseil le 30/06/2017